

Évaluation d'impact du programme opérationnel FEDER-FSE 2014/2020 sur la validation du parcours d'insertion professionnelle

Le PO régional des Pays de la Loire 2014-2020 est doté de plus de 74 M€ de FSE, au sein duquel sont financés les deux dispositifs via l'objectif spécifique 7.4, doté de 5,4M€. Il est mobilisé pour sécuriser les parcours des personnes les plus fragiles, dans l'objectif d'augmenter du nombre de projets professionnels validés. Cette validation est formalisée à l'issue de la formation et contribue à l'accès à un emploi ou à une autre formation.

Synthèse

« J'acquiers ou je développe mes compétences clés » (JADCC)

L'objectif de l'évaluation est de mesurer l'impact du dispositif JADCC cofinancés par le fonds social européen (FSE) au titre du PO régional des Pays de la Loire 2014-2020, sur le parcours d'insertion professionnelle des participants.

Elle doit également mesurer le rôle de l'intervention du FSE dans la conception et la conduite des politiques mises en place par l'Autorité de gestion.

Les outils d'investigations

- Une analyse documentaire et des données de suivi
- Deux enquêtes internet auprès des organismes de formation et des participants
- Des entretiens avec les prescripteurs (Pôle Emploi, Cap emploi, Missions locales...) sur les départements de Vendée et du Maine-et-Loire

8 compétences clés : Communication dans la langue maternelle, Communication en langues étrangères, Compétences mathématiques et compétences de base en sciences et technologies, Compétences numériques, Apprendre à apprendre, Compétences sociales et civiques, Esprit d'initiative et d'entreprise, Sensibilité et expression culturelles

Pour rappel le dispositif « J'acquiers ou je développe mes compétences clés » vise les publics en situation d'illettrisme ou présentant des difficultés dans la maîtrise des compétences clés¹ nécessaires au développement de leur autonomie et à la concrétisation à leur projet professionnel ou personnel.

La programmation FSE en quelques chiffres (décembre 2019)									
Données de programmation									
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 M€ de FSE programmés, au travers de 2 opérations ▶ 1,288 M€ de dépenses certifiées ▶ 51 sessions de formation soldées, couvrant les périodes 2014 à 2017 									
Données participants									
Volume et situation des participants à l'entrée en opération									
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 4 159 participants ▶ 17% de plus de 54 ans ▶ 12% de moins de 25 ans ▶ Statut sur le marché du travail : demandeur d'emploi (91%) ▶ Niveau de qualification : 72% de niveau CITE 1-2 	<table border="1"> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> <tr> <td>Femme</td> <td>68%</td> </tr> <tr> <td>Inactifs</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Personnes handicapées</td> <td>20%</td> </tr> </table>	Catégorie	Pourcentage	Femme	68%	Inactifs	1%	Personnes handicapées	20%
Catégorie	Pourcentage								
Femme	68%								
Inactifs	1%								
Personnes handicapées	20%								
Résultats en sortie immédiate									
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plus de 12% en emploi au terme de sa participation ▶ Plus de 10% suivant des études ou une formation au terme de sa participation 									
Validation du projet professionnel									
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Taux de parcours de formation réalisés (ratio parcours d'heures réalisées/parcours d'heures prescrites) : près de 72% 									

¹ 8 compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie – recommandation du Parlement et du Conseil - 18/12/2006

**Des logiques de parcours
bénéfiques aux participants**

Le dispositif est associé à **plusieurs logiques de mobilisation** de la part de personnes présentant des lacunes et ayant besoin de renforcer certaines compétences de base. Dans tous les cas, l'entrée dans le dispositif s'inscrit dans une **logique de parcours** : entrée en formation qualifiante, préparation à un concours, et plus rarement, inscrire les personnes dans une dynamique sociale et professionnelle, dans un processus d'apprentissage et de reprise de confiance en soi.

Pertinence du dispositif

L'individualisation du parcours et des contenus des formations ressort comme point fort et principale valeur ajoutée du dispositif. Une attention doit toutefois être portée à ce que cette individualisation n'entraîne pas un besoin d'autonomie trop élevé pour les participants. La souplesse du dispositif est aussi évoquée comme un atout, avec la possibilité d'adapter les horaires et le rythme de formation, permettant de moduler au mieux la formation aux besoins du stagiaire.

Différentes difficultés ont été relevées dans le déploiement du dispositif JADCC, même si certaines ont pu être résolues en cours de formation. Elles concernent :

- ▶ La réalisation des objectifs horaires de formation (multiplicité des situations des participants, difficultés à assimiler les objectifs secondaires de la formation, absentéisme, départs précoces, durée de parcours insuffisante...);
- ▶ Le respect du rythme d'orientation des candidats (irrégularité des flux de prescriptions ou prescriptions « dans l'urgence » avec des objectifs non tenables);

Certaines difficultés rencontrées par les participants peuvent représenter de réels freins à l'atteinte de parcours complet, voire à l'entrée même en formation, comme par exemple : la mobilité et l'accès au transport (notamment en milieu rural), le logement, la garde d'enfant, l'absence de rémunération, ou la compréhension orale insuffisante de la langue française.

Préconisations

Compléter les modalités de déploiement du dispositif afin de favoriser la réalisation de parcours complet, en développant la dimension formation à distance

Le contexte de crise sanitaire et le développement de formation à distance a permis aux organismes de formation de constater que cette modalité avait fonctionné, notamment auprès de publics pouvant être considérés en situation de fragilité. La formation à distance a pu résoudre les problématiques de mobilité et de disponibilité liée à la garde d'enfant.

La connexion de la formation aux besoins concrets des personnes apparaît comme une condition de réussite de ces parcours. L'identification de ces besoins est primordiale ainsi que leur communication des prescripteurs aux organismes de formation (OF) *via* la fiche de liaison, outil dont l'importance est soulignée par les différents acteurs.

La couverture des besoins est jugée satisfaisante par l'ensemble des parties prenantes, toutefois des besoins non couverts sont évoqués par les participants, plutôt spécifiques à certains secteurs d'activité, au numérique, et aux langues étrangères (anglais notamment). Les organismes de formations soulignent également des besoins quant aux compétences socio-professionnelles (mis en forme du CV, passerelle avec le DAEU, etc.)

Préconisations

Renforcer le volet numérique dans l'offre de formation tant dans le contenu que dans les modalités pédagogiques

Les besoins sur le volet numérique se sont accélérés et il devient une compétence essentielle à développer. Les demandes sont importantes car le numérique peut mettre en réelle difficulté dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle. Le renforcement de la dimension formation à distance évoquée ci-dessus viendrait par ailleurs contribuer à une meilleure couverture des besoins sur la dimension numérique.

**Articulation
prescripteurs/organismes
de formation**

Globalement, **l'articulation entre les prescripteurs et les organismes de formation est jugée satisfaisante** à la fois du côté des prescripteurs et des organismes de formation. Les délais courts d'entrée en formation et la réactivité des OF sont salués par les

prescripteurs. Cependant, OF comme prescripteurs soulignent certains points de vigilance :

- ▶ Importance de détailler le besoin de l'individu au maximum dans la fiche de liaison pour adapter au mieux les modalités de formation ;
- ▶ Importance de veiller à une bonne connaissance du dispositif et des différentes compétences clés par les prescripteurs afin de « parler le même langage » ;
- ▶ Importance d'un retour plus détaillé des OF sur les formations réalisées pour permettre aux prescripteurs de mieux construire la suite des parcours.

Préconisations

Renforcer l'inscription et la valorisation des acquis de la formation dans le parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires, à travers l'utilisation d'un outil adapté

La question d'un nouvel outil de partage à l'issue de la formation se pose. Un outil plus adapté permettrait plus de fluidité dans les échanges et d'explicitier certains constats. Par ailleurs, il semble important pour les OF et prescripteurs que les participants s'approprient mieux les compétences acquises et leur signification, afin de les rendre plus acteurs de leur parcours et en capacité de valoriser leurs acquis.

En conclusion : des résultats positifs de l'action FSE mais difficilement dissociables de l'ensemble de l'action régionale

Des résultats positifs générés à différents niveaux

Un certain nombre de résultats positifs ont été relevés grâce à l'intervention du FSE :

- une **individualisation accrue de l'accompagnement**, qui favorise l'atteinte de parcours de formation complets. Elle est rendue possible par les modalités pédagogiques proposées, l'adaptation du contenu, du rythme, mais aussi du format de la formation en fonction des besoins des publics et des difficultés pouvant être rencontrées. **La territorialisation du dispositif** a également favorisé l'accès à la formation des publics ciblés notamment par la présence d'antennes géographiques (qui ne sont toutefois pas systématiques et entraînent un risque financier pour les OF sur certaines zones peu desservies ou peuplées)
- le **développement de partenariats et collaborations sur les territoires** : entre prescripteurs et OF pour JADCC afin de permettre une inscription et valorisation des acquis de la personne dans le parcours d'insertion professionnelle

Un soutien étroit de la politique régionale

Cependant, l'évaluation démontre qu'il est impossible d'identifier une différenciation claire entre l'action du FSE et l'action régionale dans sa globalité. Compte tenu de leur **forte imbrication**, il est complexe de les dissocier. Il est difficile d'isoler l'impact du FSE sur l'accompagnement des publics et la progression des parcours professionnels des publics fragiles, bien que les résultats observés soient positifs.

Il est toutefois possible de suggérer, à la suite des investigations menées auprès des acteurs et de la Région, que **le FSE vient renforcer l'action régionale par un effet volume et qualitatif** (dans le « faire plus » et/ou le « faire mieux »), en assurant un accompagnement plus individualisé pour le dispositif JADCC.

Le FSE est jugé comme essentiel dans la mise en œuvre des actions compte tenu des besoins importants sur ces sujets et pour ces publics. En revanche, l'effet du FSE isolément est difficile à mesurer. **Le FSE n'est pas perçu comme un outil à part mais bien comme un outil au service de la stratégie régionale.**